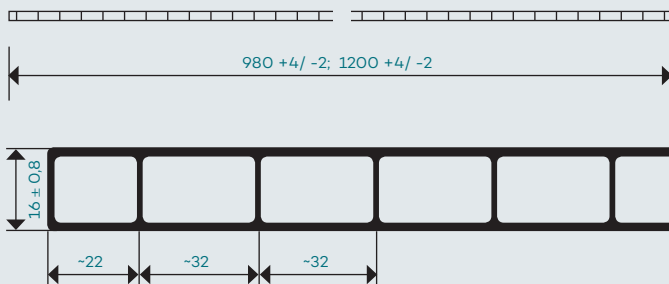




**PLEXIGLAS®**  
Plaque alvéolaire

## PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16/980 (/1200)-32 Blanc WZ007



Coupe transversale de PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16  
(cotes en mm)



### Produit

La plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16 est une plaque réfléchissant les rayons IR (infra-rouges), isolante, et très résistante aux intempéries en mélange de verre acrylique modifié (Polyméthacrylate de méthyle, PMMA). Le revêtement Heatstop est entièrement homogène et uniformément lié au corps de la plaque, efficace sur les deux faces.

### Propriétés

Additionnelles aux propriétés connues et éprouvées de PLEXIGLAS® comme :

- excellente brillance et perméabilité à la lumière
- une très forte résistance aux intempéries
- une usinabilité facile
- une grande dureté de surface
- 100 % recyclable

le matériau PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16 témoigne également des particularités suivantes :

- L'énergie solaire incidente est réduite de jusqu'à 75 %.
- L'impression de couleur sous le vitrage est très agréable et fraîche.
- Il protège efficacement contre un excès de rayons UV nocifs.
- Il est résistant aux coups et aux chocs pendant le transport, la manipulation, et la pose.
- Il isole de la chaleur.
- Il contribue à l'économie d'énergie et à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.
- Il résiste à la grêle avec une valeur énergétique de 1 Joule garantie pendant 10 ans.

### Applications

Grâce à ces propriétés, PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16 se prête particulièrement à ces utilisations :

- Toits de protection pour automobiles
- Façades
- Serres
- Rangées de fenêtres
- Toitures de terrasses
- Avant-toits
- Vérandas
- Jardins d'hiver



### Pose

Les directives de pose suivantes sont disponibles pour la pose de plaques PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16 :

- Instructions d'installation pour plaques alvéolaires, tôles ondulées, et multiparois PLEXIGLAS® (réf. 311-8)

### Modes de livraison

PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16 est disponible dans les formats suivants :

- Longueur : 2000 – 7000 mm
- Largeur : 980 mm, 1200mm
- Coloris : Blanc (bleuâtre/doré)

Vous trouverez plus de détails dans le guide de commande PLEXIGLAS®.

### Effet Heatstop Cool Blue

Grâce à sa technologie spéciale, la plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Cool Blue réduit très efficacement le rayonnement de chaleur du soleil. Cet effet est renforcé par un coloris ciblé qui affecte également favorablement la température perçue, ce qui est très important pour le bien-être humain. L'option Heatstop Cool Blue donne aux plaques une surface brillante attrayante dorée. En-dessous, les plaques restent agréablement bleues et fraîches, conformément à leur fonction. Ce coloris donne un effet irisé. L'impression de couleur peut différer en fonction de l'angle de vue et des conditions lumineuses.

### Revêtement NO DROP

Grâce au revêtement hydrofuge NO DROP<sup>1</sup> sur une face, l'eau se formant à la surface se transforme en un mince film. Le revêtement NO DROP sur la surface du toit peut favoriser le nettoyage naturel du toit par l'eau de pluie. Sur le dessous du toit, il contribue à éviter la formation de gouttes dues à la condensation et les dégâts qu'elles pourraient occasionner.

La couche NO DROP est couverte d'une enduction protectrice appliquée pendant sa fabrication. Celle-ci peut être retirée avec de l'eau et une éponge, ou par jet d'eau. La couche NO DROP est alors activée.

### Comportement sous charge Distance entre les supports

Grâce à leur haute rigidité, ces plaques permettent de grands écarts entre les supports, ce qui réduit la projection d'ombres dans l'espace intérieur et réduit les coûts de construction. Grâce à un soutien plat sur les 4 faces, la double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16/980 ne nécessite aucun support transversal supplémentaire en-deçà d'une charge de 1000 N/m². Pour des charges plus importantes, il convient d'appliquer les distances spécifiées dans le tableau. Le comportement sous charge peut être déterminé en s'appuyant sur le guide ETAG 010 (Guide d'agrément technique européen pour systèmes de toiture autoportants transparents). Une profondeur d'encastrement de 20 mm des plaques alvéolaires dans la barre de vitrage est prise en compte. Pour les profondeurs d'encastrement plus faibles, les distances entre les appuis doivent être réduites.

### Distance entre les supports [m]

| Charge [N/m²] | 980 mm            | 1200 mm           |
|---------------|-------------------|-------------------|
| 750           | Sans panne carrée | Sans panne carrée |
| 1000          | Sans panne carrée | 4,0               |
| 1250          | 4,2               | 3,1               |
| 1500          | 3,4               | 2,8               |
| 1750          | 3,1               | 2,6               |
| 2000          | 2,9               | 2,5               |
| 2250          | 2,7               | 2,4               |
| 2500          | 2,5               | 2,2               |
| 2750          | 2,4               | 2,1               |
| 3000          | 2,3               | 2,0               |

<sup>1</sup> Brevet Européen 149 182



### Données techniques (valeurs indicatives)

|                                                                  |                                     |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Longueur disponible                                              | 2000 – 7000 mm                      |
| <b>Facteur de transmission lumineuse <math>\tau_{D65}</math></b> |                                     |
| Blanc WZ007 NO DROP                                              | Env. 20%                            |
| <b>Facteur de transmission énergétique global g</b>              |                                     |
| Blanc WZ007 NO DROP                                              | Env. 25%                            |
| Coefficient de transmission thermique k                          | 2,5 W/m²K                           |
| Coefficient de dilatation linéaire $\alpha$                      | 0,09 mm/m²K                         |
| Dilatation éventuelle sous l'effet de la chaleur et l'humidité   | Env. 6 mm/m                         |
| Température d'utilisation maximale sans charge                   | 70 °C                               |
| Indice de qualité de l'isolement contre les sons aériens         | 24 dB                               |
| Rayon de pliage à froid minimum admissible                       | 2400 mm (épaisseur de plaque x 150) |
| Grammage                                                         | environ 4,0 kg/m²                   |

### Tenue au feu

- En ce qui concerne sa tenue au feu, PLEXIGLAS® est classé dans la classe E selon la norme DIN EN 13501.
- Conformément à la norme DIN 4102, PLEXIGLAS® brûle presque sans dégager de fumées et peut être éteint facilement.
- Les gaz de combustion du PLEXIGLAS® ne sont pas fortement toxiques selon la norme DIN 53436 et ne sont pas corrosifs selon la norme DIN VDE 0482-267.
- Les fenêtres de toit en PLEXIGLAS® peuvent fondre en cas d'incendie et ainsi permettre l'évacuation de fumées et de chaleur.

### Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie pour ce produit et d'autres produits à l'adresse [www.plexiglas.de](http://www.plexiglas.de).

**POLYVANTIS GmbH**

Riedbahnstraße 70  
64331 Weiterstadt  
Allemagne

[www.plexiglas.de](http://www.plexiglas.de)  
[www.polyvantis.com](http://www.polyvantis.com)

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.